

École de musique

Tout pour la musique

Trois sites d'enseignement, une douzaine d'instruments enseignés, des cours collectifs : bienvenue dans les écoles de musique de Rouen.

Choisir son école de musique, c'est d'abord choisir son instrument. Le conseil émane de l'Association de gestion des écoles de musique de Rouen (AGEMuR). « On ne choisit pas de prendre des cours de piano parce qu'on dispose d'un piano chez soi, explique Cécile Ragu, directrice adjointe des écoles de musique de Rouen. L'envie doit guider le choix. Car la musique est un loisir qu'il faut exercer tous les jours, souvent après l'école ou le travail. » Du violon à la guitare électrique, de la clarinette à la batterie, les écoles de musiques permettent d'aborder tous les genres musicaux. Des cours collectifs, ateliers d'instrumen-

tistes, chœurs mixtes ou de femmes ainsi qu'une toute nouvelle formation à la pratique chorale sont dispensés cette année dans les trois sites d'enseignements répartis sur la Ville. Si plusieurs cours sont déjà complets, violoncellistes, clarinettes, saxophonistes et trompettistes peuvent encore trouver leur bonheur.

Écoles de musique de Rouen
 • Rive gauche : 10 rue du Docteur-Dévé (école Balzac)
 • Centre-ville : 2 rue du Docteur Blanche (école Michelet) • Plateaux Nord : 204 rue Albert-Dupuis (école Maupassant) • Permanences rue du Docteur-Dévé, du lundi au vendredi, de 16 h à 19 h • Rens. : 02 35 72 21 54 et www.rouen.fr



Les écoles de musiques de Rouen disposent de trois sites d'enseignement.

© M.-H. Labat